

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2004-646 DU 24 NOVEMBRE 2004

Chargeant Monsieur Fatiou APKLOGAN,
Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la
Promotion de l'intérim de Monsieur Frédéric
DOHOU Ministre de la Culture, de l'Artisanat et
Du Tourisme pour compter du 24 au 27
novembre 2004

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu la Proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le Décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement ;

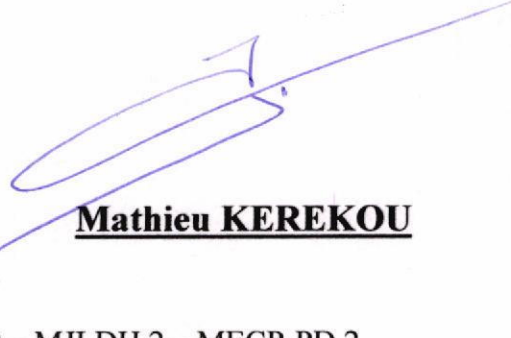
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Fatiou APKLOGAN, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi , est chargé de l'intérim de Monsieur DOHOU Frédéric, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme pour compter du 24 novembre 2004.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel./

Fait à Cotonou, le 24 novembre 2004

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 – AN 4 – CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MJLDH 2 – MEC-PD 2
Autres Ministères 18 – SGG 4 – Départements 6 – JORB 1